

Je choisis comme **remplaçant** éventuel pour les cas prévus à l'article LO 319 du code électoral :

1. IDENTITÉ DU REMPLAÇANT

Nom de naissance :

Nom figurant sur le bulletin de vote⁽⁵⁾ :

Prénoms⁽⁶⁾ :

Sexe⁽⁷⁾ : Masculin Féminin

Né(e) le : / / à (commune) :

Département : ou Collectivité d'Outre-mer : ou Pays :

Nationalité :

2. SITUATION DU REMPLAÇANT

Profession⁽⁸⁾ :

Numéro CSP correspondant⁽⁹⁾ :

Étiquette politique déclarée du candidat :

3. COORDONNÉES

Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie

Étage, escalier, appartement – Immeuble, bâtiment. Lieu-dit, Boîte postale

Code postal : Commune :

Pays (si hors France) :

Téléphone (recommandé) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Courriel (recommandé) :

Fait à, le

Signature du candidat :

(5) Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui affiché dans chaque bureau de vote.

(6) Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. A défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.

(7) Le remplaçant doit être de sexe opposé à celui du candidat.

(8) Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.

(9) Voir la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe du mémento à l'usage des candidats disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur.

NOTICE EXPLICATIVE



N° 51903#02

Recommandations générales

1. Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veillez à écrire en lettres majuscules de façon lisible. **Il doit comporter votre signature manuscrite originale**, qui permet d'attester de votre consentement, le cas échéant, à figurer sur la liste de candidats. Tout consentement obtenu par fraude peut entraîner une annulation d'élection.
2. Pour le premier tour, le présent formulaire doit être déposé en double exemplaire. Le second exemplaire peut être photocopié.
3. L'indication, dans vos coordonnées, d'un **numéro de téléphone** et d'un **courriel** est fortement recommandée afin que la préfecture ou le haut-commissariat puisse vous contacter au cas où votre déclaration serait incomplète.

Documents à fournir

Afin que votre déclaration soit valable, vous devez impérativement joindre au formulaire de déclaration les documents suivants :

1. La copie d'un justificatif d'identité ;
2. Une preuve de votre qualité d'électeur (pas nécessairement dans le département où vous êtes candidat) :
 - **soit** une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant vos nom, prénoms, date de naissance, sexe et lieu de vote, délivrée par le maire de la commune d'inscription ou bien générée par la télé-procédure mentionnée à l'article 5 du décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 (sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>) dans les **trente jours** précédant le dépôt de la candidature ;
 - **soit** une copie de la décision de justice ordonnant votre inscription sur une liste électorale. Lors du dépôt de la candidature, l'original doit être présenté ;
 - **soit** un certificat de nationalité, le passeport ou la carte nationale d'identité en cours de validité **et** un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de **trois mois**.
3. Que votre candidature soit isolée ou sur une liste, si vous avez déjà déclaré un **mandataire financier personne physique ou une association de financement électorale**, le récépissé de cette déclaration ; sinon, les pièces nécessaires pour y procéder (voir les 1° et 2° de l'article R. 39-1-A du code électoral pour le mandataire financier personne physique, et l'article R. 39-1-B du même code pour l'association de financement électorale) ;
4. La déclaration d'acceptation de votre remplaçant (cerfa n°15218*02 dûment rempli et signé par le remplaçant).